

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Jean-Luc Forni, Pierre Eckert, Jocelyne Haller, Sandro Pistis, Thomas Wenger, Yvan Zweifel, Anne Marie von Arx-Vernon, Claude Bocquet, Jean-Marc Guinchard, Delphine Bachmann, Souheil Sayegh, Patricia Bidaux, Vincent Maitre, Beatriz de Candolle, François Lance, Jacques Blondin, Olivier Cerutti, Bertrand Buchs, Sylvie Jay, Salika Wenger, Nicole Valiquer Grecuccio, Jean-Charles Rielle, Christian Dandrès, Xhevrie Osmani, Charles Selleger, Salima Moyard

Date de dépôt : 7 mai 2019

Proposition de résolution

pour le maintien à Genève de l'actualité télévisuelle (*Résolution du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale*)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

vu l'article 160, alinéa 1 de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 ;

vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;

vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 décembre 1985,

considérant

- le projet de la SSR de transférer, à l'horizon 2024, une partie de la production radiophonique de Berne à Zurich et l'information télévisuelle de Genève à Lausanne ;
- que Genève, première ville romande, se verrait dépossédée de la réalisation des téléjournaux et émissions d'actualités au profit de Lausanne ;

- que la télévision de service public est présente à Genève depuis 1960 et le téléjournal produit depuis 1981 ;
- que ce projet se base sur des arguments purement économiques et enfreint de manière éhontée l'équilibre fédéral des régions ;
- que notre canton continue de subir un appauvrissement de la presse et des médias et qu'un tel transfert conduirait à une perte d'image et d'identité pour Genève ;
- la perte potentielle de 200 emplois, y compris la perte de places d'apprentissage et de stages formateurs aussi bien dans le journalisme que dans les métiers de la télévision ;
- que la SSR a pour mandat de droit public celui de « refléter la réalité suisse au plan national, au plan régional et au plan local » ;
- qu'une réunification de la télévision et de la radio à Lausanne nuirait au meilleur équilibre possible des activités audiovisuelles en Suisse romande ;
- que le Conseil d'Etat s'est mobilisé avant même la confirmation du déménagement, attendue pour la fin de l'année ;
- la résolution 867 pour une localisation équilibrée des activités de la RTS en Suisse romande, adoptée par le Grand Conseil et renvoyée au Conseil d'Etat le 12 octobre 2018 ;
- que le Conseil d'Etat a par ailleurs adhéré au principe d'un mouvement citoyen d'adhésion cantonal large dépassant les limites habituelles politiques ou culturelles ;
- qu'une coalition large de toutes les forces civiles et politiques aurait toutes les chances de rallier les médias et de porter la voix de Genève au-delà de la Versoix et surtout de la Sarine,

demande à l'Assemblée fédérale

- d'intervenir en faveur d'un meilleur équilibre des activités audiovisuelles de la RTS en Suisse romande ;
- d'intervenir pour le maintien à Genève de l'actualité télévisuelle ;
- d'intervenir pour le maintien à Berne de l'activité radiophonique.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'année dernière, la RTS et la SSR annonçaient leur projet de transférer, à l'horizon 2024, une partie de la production radiophonique de Berne à Zurich ainsi que l'information télévisuelle de Genève à Lausanne.

Autrement dit, Genève, première ville romande, se verrait dépossédée de la réalisation des téléjournaux et émissions d'actualités au profit de Lausanne, après une activité télévisuelle historique de près de soixante ans, puisque la télévision de service public est présente à Genève depuis 1960 et le téléjournal produit depuis 1981.

Ces annonces structurelles sont injustifiables à deux titres, car non seulement elles se basent sur des arguments purement économiques, mais elles effreignent aussi de manière éhontée l'équilibre fédéral des régions.

Quels risques pour Genève ?

Une fois de plus, Genève voit s'éloigner un énième pôle de décision et de production audiovisuelle important alors que notre canton continue de subir un appauvrissement de la presse et des médias sur son sol.

Indépendamment du risque très élevé de constater une diminution du nombre d'intervenants genevois dans les journaux télévisés, notamment au 19h30, qui constituent une tribune de prestige pour de nombreux intervenants locaux tels que responsables administratifs, professeurs universitaires ou spécialistes techniques, les dommages induits par un tel transfert conduiraient à une perte d'image et d'identité pour Genève, la plus petite des grandes villes internationales – le siège mondial de l'Union internationale des télécommunications serait relégué à un rang subalterne.

Cela sans oublier la perte potentielle de 200 emplois, y compris la perte de places d'apprentissage et de stages formateurs, aussi bien dans le journalisme que dans les métiers qui gravitent autour de la télévision (preneur-euse de son, monteur-euse, maquilleur-euse, électricien-ne, décorateur-trice, etc.).

Pourquoi un maintien à Genève ?

Parmi les arguments en faveur d'un maintien de l'actualité télévisuelle, rappelons que la SSR a pour mandat de droit public celui de contribuer à l'art

confédéral du lien entre les collectivités. Sa concession prévoit qu'elle doit « refléter la réalité suisse au plan national, au plan régional et au plan local ». Or, une réunification de la télévision et de la radio à Lausanne, sous couvert d'une répartition non plus par médias, mais par thématiques, irait à l'encontre du législateur de même qu'elle nuirait au meilleur équilibre possible des activités audiovisuelles en Suisse romande.

Certes, une concentration des forces est nécessaire, mais elle ne doit pas intervenir au détriment de la cohésion et de la proximité qui sont les piliers de la société suisse.

Cette concentration est d'autant plus dangereuse que le déplacement annoncé du secteur des informations pourrait être suivi par le départ d'autres secteurs, dont celui des sports, auquel il est administrativement relié, voire même des magazines. Tout départ doit donc être considéré comme le début d'une perte progressive de la présence et de la force médiatiques à Genève.

L'argument avancé par la SSR pour le déménagement à Lausanne est de nature économique. Toutefois, la direction n'a jamais réussi à prouver que des économies allaient être réalisées ni à montrer dans quel but. L'argument économique semble donc fallacieux et avancé pour justifier un regroupement technologique, qui pourrait tout aussi bien être réalisé à Genève, siège du CERN et du Campus Biotech.

Quid des autorités à Genève ?

Les réactions du Conseil d'Etat et du Grand Conseil à l'encontre de ces annonces structurelles, qui ne vont pas sans rappeler le transfert parallèle d'une partie ou de la totalité de la rédaction des journaux genevois *Le Temps* et *Tribune de Genève* à Lausanne, ne se sont pas fait attendre – sans pour autant freiner l'entreprise de service public.

Vu la forte portée émotionnelle et symbolique de ce dossier, le Conseil d'Etat s'est mobilisé avant même la confirmation du déménagement, attendue pour la fin de l'année. Le président du gouvernement genevois a rencontré les dirigeants de la SSR à plusieurs reprises. Il a également cosigné une tribune dans la presse (*Tribune de Genève/Bund*) avec le président du gouvernement bernois, le conseiller d'Etat Christoph Neuhaus.

Le Conseil d'Etat a par ailleurs adhéré au principe d'un mouvement citoyen d'adhésion cantonal large dépassant les limites habituelles politiques ou culturelles.

Une mobilisation genevoise renforcée

La force de la réaction genevoise et l'effet de surprise attendu proviendraient justement de la participation inédite et rassembleuse de toutes sortes de secteurs habituellement cloisonnés : partis politiques, députés, associations professionnelles, milieux directement concernés par la présence de la SSR, tels que les restaurateurs, etc. Une telle coalition aurait toutes les chances de rallier les médias et de porter la voix de Genève au-delà de la Versoix et surtout de la Sarine.

Ces démarches peuvent être initiées et déployées par les ressources au département présidentiel, à travers le service des affaires extérieures et fédérales avec l'appui de l'administration cantonale.

Il est ainsi grand temps que le canton de Genève envoie un signal clair aux autorités fédérales et plus particulièrement aux deux Chambres, au sein desquelles des textes parlementaires ont également été déposés en vue d'un meilleur équilibre des forces audiovisuelles de la SSR dans le pays.

Pour toutes ces raisons, nous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir cette initiative cantonale.

ANNEXE

Message à l'attention de:

Bertrand Reich, Président PLR
 Gérard Deshusses, Président PS
 Vincent Maître, Président PDC
 Francisco Valentin, Président MCG
 Céline Amaudruz, Présidente UDC
 Pierre Vaneck, Ensemble à gauche
 Nicolas Walder, Président des Verts
 Ivan Zweifel, Chef de groupe PLR
 Thomas Wenger, Chef de groupe PS
 Jean-Luc Forni, Chef de groupe PDC
 Sandro Pistis, Chef de groupe MCG
 Christo Ivanov, Chef de groupe UDC
 Jocelyne Haller, Cheffe de groupe EàG
 Pierre Eckert, Chef de groupe Verts

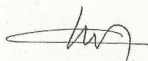
Mesdames et Messieurs les Présidents des partis, Mesdames et Messieurs les Chefs de groupe,

Les personnes soussignées, réunies en groupe citoyen genevois, tiennent à vous faire part de leurs inquiétudes quant à la place du canton dans les médias nationaux. Après le déménagement du journal Le Temps à Lausanne, le départ d'une partie de la Tribune de Genève et la localisation de Tamedia également à Lausanne, la direction de la SSR a annoncé son projet de déplacement du département de l'actualité de la RTS de Genève à Lausanne pour 2024.

Dans l'intérêt de notre canton, de son tissu économique et de sa richesse culturelle, comme de son rôle international, nous ne pouvons laisser une telle chose se produire sans réagir vivement.

Nous encourageons donc tous les partis politiques du Grand Conseil à se mobiliser contre ce déménagement, notamment en médiatisant l'opposition, ainsi qu'en rédigeant et adoptant une résolution à l'attention des Chambres fédérales, résolution que vous trouverez annexée à notre message.

En parallèle, notre groupe citoyen interpelle le Conseil d'administration de la SSR afin de leur faire part de notre préoccupation pour Genève et solliciter une clarification quant aux raisons avancées pour justifier le déménagement.



Carlo Sommaruga
 Conseiller national



Béatrice Hirsch
 Conseillère administrative Troinex



Nicolas Walder
 Président des Verts
 Conseiller administratif Carouge



Sophie Dubuis
 Présidente de Genève Tourisme
 Présidente de la Fédération du
 commerce genevois



Ivan Slatkine
 Président de la FER -Genève



Joelle Kuntz
 Journaliste spécialiste
 de la Genève internationale